



STRATEGIE RSE – 2024/2027

Blue Pearl Energy (BPE), bien qu'étant une organisation récente, est depuis le début très consciente de l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Après avoir lancé ses activités en 2020, BPE a entamé fin 2021 une réflexion sur son empreinte carbone et plus globalement sur différents sujets RSE.

Sur la base de ses premiers travaux, BPE a défini une feuille de route RSE pour la période 2024 à 2027.

I- L'APPROCHE

En élaborant sa stratégie RSE, BPE a pris en compte des normes internationalement reconnues telles que le cadre du Pacte mondial des Nations Unies et les ODD associés, ainsi que les grands principes de normes comme l'ISO 26000, entre autres.

La directive européenne 2022/2464 du 14 décembre 2022 sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et ses nouvelles exigences en termes de gouvernance, de processus et de reporting ont également été prises en compte, même si une majorité des filiales de BPE n'atteindra pas les seuils requis.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la stratégie française bas carbone et celui des récentes lois « Loi Climat et Résilience » et « Loi d'accélération des Energies Renouvelables ».

La stratégie actuelle, élaborée autour de quatre piliers, constitue une première étape de notre feuille de route RSE et vise à exposer les orientations générales que BPE et ses filiales souhaitent suivre dans leur développement. Elle se détaille en objectifs dans l'annexe 1 ci-après.

II- UNE STRATEGIE RSE AUTOUR DE 4 PILIERS

Le développement de notre activité repose sur une stratégie RSE développée autour de quatre piliers :

- o Offrir à tous les employés un lieu de travail sûr et respectueux;
- o Contribuer à rendre les métiers techniques plus attractifs et accessibles à des talents plus diversifiés ;
- o Promouvoir des solutions d'efficacité énergétique pour nos clients et minimiser notre et leur l'empreinte environnementale ;
- o S'engager dans des relations à long terme avec toutes les parties prenantes de l'entreprise et des territoires ;

1- Offrir un environnement de travail sûr et respectueux

La santé et la sécurité sont la priorité numéro 1 de BPE et de ses filiales.



Depuis sa création en 2020, BPE a intégré 15 PME dans 4 pays différents (France, Belgique, Suisse et Espagne). En matière de santé et de sécurité, toutes les entreprises de notre groupe ne sont pas au même niveau de maturité. Toutes les entreprises ne sont pas confrontées aux mêmes risques. L'ambition de BPE est d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble du personnel du groupe, mais aussi de faire en sorte que cette ambition soit partagée par nos sous-traitants et nos prestataires.

Dans un secteur très exposé aux accidents, l'objectif de BPE est de maintenir un objectif de zéro décès au travail et de réduire le nombre d'accidents du travail. Développer une forte culture de sécurité afin que chacun se soucie non seulement de sa propre sécurité mais aussi de celle des autres.

Un lieu de travail respectueux est aussi un lieu où aucune forme de harcèlement ou de discrimination n'est tolérée et ces principes font partie de notre ambition.

2- Contribuer à l'attractivité de nos métiers et à la diversité

Le recrutement est la deuxième priorité numéro 1 des sociétés de notre groupe.

La multiplication des lois liées à la transition énergétique, à la rénovation des bâtiments, à l'efficacité énergétique a créé une pénurie de salariés formés et expérimentés dans le secteur d'activité de BPE et de ses filiales.

De par sa nature, le secteur d'activité souffre également d'un manque d'attractivité et de diversité, rendant le réservoir d'emploi encore plus restreint.

Notre ambition est d'expérimenter des approches innovantes (comme créer nos propres formations) pour élargir ce réservoir d'emplois.

BPE et ses filiales souhaitent apporter plus de diversité et surtout plus de femmes. Cela contribuerait à un objectif national, à savoir attirer davantage de femmes vers l'enseignement et les emplois techniques et scientifiques. En 2023, le pourcentage moyen de femmes dans le groupe est de 15,7% réalisé essentiellement à travers les fonctions support (2022 : 14.3%).

BPE souhaite promouvoir au sein de ses filiales des pratiques de recrutement plus ouvertes permettant notamment d'inclure plus de personnes handicapées.

3- Promouvoir des solutions d'efficacité énergétique et minimiser notre empreinte

Le métier de BPE est d'accompagner ses clients dans la réalisation de la transition énergétique et environnementale. Ainsi, minimiser l'empreinte environnementale fait partie de l'ADN de notre groupe.

Conscients de l'urgence du changement climatique, nous avons fait le choix de nous concentrer sur la contribution à la réduction des émissions carbone.

À cet égard, la priorité de BPE est d'abord de réduire ses propres émissions de carbone et de poursuivre l'initiative d'évaluation de l'empreinte carbone qui a commencé en 2022. La mesure



doit être étendue à toutes les sociétés du groupe. Une nouvelle mesure est engagée en 2024 et un plan d'actions en résultera pour permettre une réduction des émissions de carbone de groupe de 20% d'ici à 2027.

Portée par la nature de son activité, la stratégie de BPE est également de développer un ensemble de contrats de services énergétiques visant à économiser l'énergie et/ou à utiliser des énergies renouvelables (photovoltaïque, biomasse, pompes à chaleur, biogaz etc...). Ainsi, BPE contribue à réduire et éviter la quantité d'émissions de carbone des activités de ses clients.

Dans les activités du groupe, l'ambition est également d'utiliser des fluides frigorigènes ayant un potentiel de réchauffement climatique aussi faible que possible.

4- Construire des relations long terme avec ses parties prenantes

S'engager dans des relations à long terme avec nos parties prenantes est essentiel pour un développement durable de notre entreprise.

Cela implique le respect de politiques éthiques fortes et, à cet égard, BPE s'engage à développer des relations basées sur le respect des parties prenantes et le rejet de toute forme de corruption.

Au sein de la communauté des parties prenantes, les employés passent avant tout. Sans employés engagés et épanouis, il n'y a pas d'entreprise en croissance. L'ambition de notre groupe est d'accroître les plans de formation aux collaborateurs, y compris celles visant à les sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociaux.

Les relations à long terme avec les clients sont essentielles et reposent sur l'écoute et l'ouverture aux besoins de nos clients. BPE et ses filiales s'engagent à proposer le meilleur de leur expertise, des solutions innovantes et à impact positif pour l'environnement. Nous pensons que les relations à long terme sont également basées sur le respect des engagements contractuels.

La volonté de BPE de développer des relations à long terme réside également dans sa capacité à nouer des partenariats avec les communautés et les territoires locaux. La plupart de nos objectifs ne seront atteints que grâce à des liens solides avec les pouvoirs publics, les associations et les écoles actives dans les domaines environnemental et social. Notre priorité sera de collaborer avec ces dernières.

III- DEPLOIEMENT DE NOTRE STRATEGIE RSE

Le déploiement de notre stratégie RSE repose principalement sur la décision du Directoire de BPE S.à r.l., en date du 13 mars 2023, de structurer les processus RSE dans l'ensemble de l'organisation et de désigner à chaque niveau du groupe BPE, une personne chargée de veiller à la prise en compte des questions RSE dans toutes décisions commerciales.

Notre stratégie actuelle, élaborée sur 4 ans, s'inscrit dans ce processus de structuration. Elle sera détaillée dans une politique RSE plus détaillée, établissant les objectifs dans chaque pilier et donnant aux filiales de BPE des conseils pour sa mise en œuvre.



Le reporting RSE sera structuré à terme sur une base trimestrielle afin que les filiales concernées de BPE soient en mesure de répondre aux obligations de reporting découlant de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises entrée en vigueur le 5 janvier 2023.

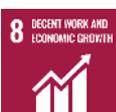
BPE réexaminera chaque année son évaluation des risques et opportunités climatiques.

Enfin, d'ici 2027, le groupe BPE ambitionne d'obtenir un label RSE.

*
* *

Nom	Rôle	Signature
Catherine Chouteau - Directrice Juridique et RSE - Blue Pearl Energy France SAS	Edition	DocuSigned by: <i>Catherine Chouteau</i>
Eric de Seguins Pazzis - Directeur Général - Blue Pearl Energy France SAS	Revue	68070A45473740D... DocuSigned by: <i>Eric de Seguins Pazzis</i>
Diane de Viron - Présidente du Conseil d'Administration - Blue Pearl Energy Holdings SAS	Approbation	A33DBA973F2545E... DocuSigned by: <i>Diane de Viron</i>
Florian Hubel - Président du Comité de Surveillance - Blue Pearl Energy Holdings SAS	Approbation	DF938FFC619D4AD... DocuSigned by: <i>Florian Hubel</i> B0F0F44250B6420...

Annexe 1 – Notre Agenda 2027

Environnement Réduction des émissions carbone   	2ième bilan carbone effectué dans toutes les filiales du groupe	Nouvelle mesure couvrant l'année 2023
	Remplacement de 50% de la flotte de véhicules thermiques (hybrides ou électriques)	Fin 2027 ⁱ
	Toits PV dans nos filiales 100%	Fin 2027 ⁱⁱ
	Evaluation des émissions évitées chez nos clients	Fin 2026
	Réduction de nos émissions carbone (scopes 1 & 2) de 20 %	Fin 2027
Social   	Accidents de travail réduits de 15%	Fin 2024
	Accroître la formation des employés et la formation RSE à 2% de la masse salariale	Fin 2027
	Diversité & Inclusion : adopter une politique de recrutement permettant un recrutement plus ouvert vers les femmes ou vers les personnes handicapées	Fin 2025
	Réalisation d'enquêtes de satisfaction du personnel	Fin 2023
Gouvernance  	Politique de santé sécurité dans toutes les filiales	Fin 2023 – à déployer dans l'année 2024
	Une politique de gouvernance et d'éthique des affaires dans toutes les filiales	Fin 2023 – à déployer dans l'année 2024
	Rapport RSE	En 2024
	Label RSE	Démarrage du process en 2025 Certification fin 2027
	Politique RSE	En 2024

ⁱ Sous réserve de la disponibilité des modèles de véhicules électriquesⁱⁱ Sous réserve de l'autorisation du propriétaire des locaux le cas échéant